

POLICULTURES

Mars 2015

La LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 190

page 4 > Télévision : l'impératif culturel, page 5 > Les Français aiment lire, page 6 > Réforme territoriale et inquiétude des milieux culturels, page 7 > Angers, le goût des voyages et des collections, page 8 > Télémaque, le parcours d'une vie, page 9 > Dom Robert a son musée à Sorèze, page 10 > Le Mans se voit au patrimoine mondial, page 11 > Un mois culturel en bref, page 11 > Le Corbusier vers l'UNESCO, page 12 > Note de lecture : Marcel Landowski ; "batailles pour la musique".

UN PRINTEMPS FRANÇAIS

Il paraît bien loin, le temps où villes et régions misaient en masse sur la culture prise comme un investissement au service de leur attractivité. De toute la France remontent les exemples de baisses drastiques des budgets culturels, et d'annulations ou de diminution d'envergure de festivals et autres manifestations. La ministre de la culture a beau encourager, par ses "pactes" signés avec des collectivités territoriales, le maintien de l'effort, une forte tendance à sacrifier la culture se dégage. La culture est l'une des premières victimes de la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

Prenons un seul exemple, parce qu'il est significatif, et qu'il intervient en plein "Printemps des poètes" : Lodève supprime son festival de poésie. Trop coûteux, nous explique-t-on. Il sera remplacé par un mini-festival d'arts dans la rue. Et voilà comment on passe d'une manifestation originale à ce qui se fait de plus banal.

Semaine de la langue française, avec pour thème les apports étrangers. Bonne idée. Mais le thème actuel n'est pas l'assimilation de mots étrangers par une langue qui les digère selon son génie propre : c'est l'envahissement de notre parler par le vocabulaire américain. Le

SUITE PAGE DOUZE

LA FRANCE, COMPLEXE

La France vote. Elle élit ses conseillers départementaux, qui remplacent les bons vieux conseillers généraux. Le nom ne disait rien à personne, a-t-on plaidé pour en changer. Mais les Français ont eu du mérite à se déplacer pour une institution, le conseil départemental, dont ni les compétences, ni l'avenir ne sont stabilisés. Regain civique, deux mois après la grande marche de janvier ? Les résultats du premier tour, avec la forte installation locale du Front national, montrent une France qui est plutôt celle dont Christophe Guilluy a successivement souligné les fractures et l'abandon de ses "périphéries" par le centre.

Certes, les facteurs économique sont déterminants. Mais, aussi, la France de ces dernières années a beaucoup exalté sa diversité, au risque d'en oublier ses facteurs d'unité.

D'autant que cette reconnaissance de la diversité allait de pair avec un regard critique sur son histoire. La France peut-elle associer diversité et construction d'une unité, qui ne s'exprime aujourd'hui que par le concept de laïcité ? Peut-elle intégrer la complexité sans y associer des complexes qui participent à la décomposition sociale et attirent des réactions extrêmes ?

Lire page 2 et 3



Le Mans organise en avril son salon du patrimoine culturel et des métiers d'art, Mans'art. Cette manifestation, qui se tient notamment à l'intérieur de la cathédrale, met en valeur le centre ancien. Ici, l'escalier de l'abbaye Saint-Vincent, où se tient un salon du livre.

LA FRANCE, COMPLEXE

Le pays entretient des rapports difficiles avec son histoire, ce qui complique aussi le présent

Les Français qui sont allés, plus nombreux qu'il n'était annoncé, voter aux élections départementales n'ont pas été découragés par le flou qui subsiste sur les compétences des départements, la réforme territoriale étant toujours en cours. Mais ce qui n'est pas une surprise, c'est le résultat du premier tour, qui installe le Front national comme une force politique majeure dans les territoires. On voit se dessiner une carte politique où l'on retrouve assez bien la "France périphérique" qu'a analysée Christophe Guilluy. On y perçoit aussi un pays déchiré entre diversité et unité.

Dans son dernier rapport annuel, qui vient de paraître, la Cour des Comptes consacre un chapitre très critique au MUCEM, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée. Parmi les nombreux griefs exprimés par la Cour, celui-ci : le projet du musée ne correspond pas à ses collections. Le projet est tourné vers la Méditerranée, les collections sont consacrées aux arts et traditions populaires français.

Policultures avait, à l'occasion de l'ouverture du musée, souligné ce paradoxe, qui tient à l'enterrement du musée national des arts et traditions populaires sous la construction du MUCEM.

OUBLIER L'HISTOIRE

Quand la décision a été prise, on n'a peut-être pas pris la mesure complète du phénomène, et de ce qu'il signifiait. Le MNATP était victime d'une désaffection du public, dans le même temps où écomusées et musées de société, à travers la France, avaient plutôt le vent en poupe, en dépit du désintérêt manifesté en règle générale par l'administration des musées au ministère de la culture (Un seul directeur des musées, Jacques Sallois, leur avait prêté attention). Les musées de société eux-mêmes ont eu du mal à être le reflet d'une société en changement rapide. Ils se sont résignés à voir dans le MUCEM une fausse tête de réseau, avec l'espoir de retombées.

Mais la réalité brutale est que la France a accepté sans problème que son histoire ordinaire soit oubliée. Elle devait vite montrer qu'elle avait

avec son histoire, en général, un rapport difficile et complexé.

Quand, au milieu des années 80, Fernand Braudel consacra sa dernière œuvre à l'*Identité de la France*, cette belle fresque historique et géographique connut un très grand succès. La France se plut dans ce portrait profond, qui lui donnait la dimension du temps long et l'épaisseur charnelle de ses paysages. La France aima aussi s'entendre dire qu'elle était diversité. Était-ce déjà la fin d'une époque, comme semblait le signifier la mort de l'auteur avant l'achèvement complet de son travail ? Vinrent en tout cas des temps différents, où la France parut moins s'aimer. On connut les lois mémorielles, en particulier la loi Taubira, injonction à ne pas oublier le pire, ce qui certes était une bonne chose. Quand la question se posa de ce qu'il faudrait faire du bâtiment de la Porte dorée, symbole de l'Exposition coloniale de 1930, le choix fut d'y installer une "Cité nationale de l'histoire de l'immigration", et donc de reculer devant un musée de l'histoire coloniale, qui y aurait trouvé naturellement son cadre et son décor. Ce musée nécessaire manque toujours.

Et puis, il y eut l'épisode de la "Maison de l'Histoire de France", voulue par Nicolas Sarkozy Président de la République, l'un des premiers projets abandonnés par son successeur. Elle avait certes été contestée sur son emplacement, mais on lui avait aussi beaucoup reproché de vouloir instrumentaliser l'histoire au bénéfice d'une vision trop flatteuse. Il y eut, enfin, des polémiques sur le traitement de l'histoire nationale dans l'enseignement scolaire.

C'est ce rapport complexe à elle-même que doit comprendre et assumer la France alors que la diversité dont elle se réjouissait est confrontée à des formes nouvelles. La diversité française était un dosage, pas toujours simple, entre données locales et autorité centrale. Mais au bout du compte, c'est l'autorité centrale qui l'emportait, et c'est ce qui faisait nation. Peut-on continuer à faire nation en mettant d'abord en avant les différences ?

LA FRANCE, COMPLEXE

MÉRU, LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE

Méru est une ville de 15 000 habitants, à 60 kilomètres au nord-ouest de Paris, à une vingtaine de kilomètres de Beauvais. C'est une ville ouvrière, plus jeune et plus pauvre que la moyenne nationale, connaissant un taux de chômage lui aussi largement supérieur à la moyenne nationale, avec une population dont une part importante n'est pas d'origine française. Elle a connu diverses formules de la politique de la ville. Elle est gérée par une municipalité UMP, dirigée par Nathalie Ravier, qui fut d'abord adjointe à la culture. Son actuelle adjointe à la culture, Aldjia Dahmoun, pilote une opération d'envergure avec des écoliers, des collégiens et des lycéens de la ville : la réalisation d'une stèle commémorative de l'abolition de l'esclavage, qui sera inaugurée dans une ambiance de fête. L'inauguration de la stèle prendra place dans une série de manifestations qui se dérouleront de la mi-avril à la mi-mai : festival de cinéma autour de l'abolition de l'esclavage, exposition, etc. Le projet a été le prétexte d'une forte mobilisation des écoles.

Pour commencer, il y a eu un concours de dessin dans les établissements scolaires de la ville. Plus de vingt classes, à raison de deux à trois classes par établissement, ont été impliquées, et ont rendu plus de deux cents dessins. La suite, c'est l'affaire du lycée Lavoisier, qui a une section de maintenance industrielle où se travaille le métal. "Nous sommes allés voir le chef d'établissement et le chef des travaux qui nous ont très bien accueillis. Quand ils nous



ont dit "on est partants", on a démarré", raconte Aldjia Dahmoun. L'accueil sera bon aussi au rectorat, qui encourage le projet. Et de nombreuses associations de la ville sont informées et deviennent parties prenantes de la programmation des manifestations d'avril-mai. Le Comité National pour la Mémoire et l'Histoire de l'Esclavage est lui aussi associé. De grands absents dans le projet : des artistes qui auraient pu aider de leurs conseils dans le processus de réalisation de la stèle. Un choix délibéré et assumé, comme si on craignait que des artistes détournent le projet de son objet central. S'il y a un projet éducatif, il est d'éducation

citoyenne et non artistique.

Après cette première expérience ? en tirer les leçons, d'abord. Et puis, continuer, peut-être, à travailler dans le même esprit sur la mémoire et la formation citoyenne à partir de la mémoire. Et, pourquoi pas, par exemple, travailler sur la ville elle-même, et ce qui est une des composantes clés de son identité, son histoire industrielle, elle-même très ouverte sur le monde ?

Cette mémoire est déjà portée par son remarquable "musée de la nacre et de la tableterie". Le musée serait un bon socle sur lequel s'appuyer.

un mémorial caraïbes en GUADELOUPE

Le 10 mai, le Président de la République viendra inaugurer le Mémorial ACTe, "Centre caribéen d'expressions et de mémoire de la Traite et de l'esclavage", qui sera ouvert au public le 10 juillet. Réalisé par la Région Guadeloupe, le Mémorial répond à une initiative d'un "Comité international des peuples noirs". Ce sera à la fois un lieu de mémoire et un lieu de recherche. "Offrir un lieu de mémoire et de recherche, c'est, en plus de fédérer toutes les composantes de la population autour d'un passé commun,

s'engager à poser la question de la liberté, de toutes les libertés et du vivre ensemble", disent ses initiateurs.

L'exposition permanente, dont la muséographie est signée François Confino, empruntera un parcours historique des Amériques à la situation actuelle. Le mémorial disposera d'une salle d'expositions temporaires de 700 mètres carrés et d'un auditorium. Il veut être "non seulement un lieu de mémoire, mais aussi un espace ouvert et dédié à la diversité des expressions artistiques

et culturelles du monde contemporain". Première manifestation de ce choix : la création d'un "festival caribéen de l'image", dont la première édition aura lieu du 27 mai au 1er novembre, avec expositions, projections, conférences et ateliers.

La nouvelle institution a été bâtie sur l'emplacement d'une friche industrielle, une ancienne usine sucrière. Le bâtiment a coûté 68 millions d'euros. Le mémorial espère attirer 150 000 visiteurs la première année.

TÉLÉVISION : L'IMPÉRATIF CULTUREL

RENDEZ-VOUS

DANSE URBAINE

C'est sur "la danse urbaine en Europe" que *Banlieues d'Europe* tiendra ses 22èmes rencontres annuelles. Selon *Banlieues d'Europe*, "Il s'agit, lors de cette journée, de faire le point collectivement sur les développements et l'évolution de la danse hip hop en Europe... L'enjeu est de permettre au secteur des danses urbaines de se consolider, d'accumuler du savoir utilisable et de valoriser les artistes qui la pratiquent, ainsi que les opérateurs qui les accompagnent à travers l'Europe, bien souvent dans la difficulté."

La journée est organisée en partenariat avec *Lezarts urbains*, centre belge de cultures urbaines, dont le festival annuel a lieu du 5 au 28 mars.

28 mars Bruxelles
contact@banlieues-europe.com

MUSÉES DE SOCIÉTÉ

"La participation, avenir des musées de société ?" C'est sur cette interrogation que se tiendront les 12èmes Rencontres professionnelles de la Fédération des écomusées et musées de société. Elles auront lieu à Marseille, en partenariat avec le MUCEM et le musée d'Histoire de Marseille.

8 au 10 avril
contact@fems.asso.fr

Trois ministres donnent au futur président de France-Télévisions sa feuille de route obligée : des moyens mesurés au service d'une politique de service public.

Faire mieux, sans moyens supplémentaires (et peut-être avec moins de moyens) : c'est ce qu'attend le gouvernement de l'audiovisuel public, à quelques semaines de la nomination d'un nouveau président (ou d'une présidente) de France Télévisions. Pour transmettre ce message, trois ministres se sont réunis : la ministre de la culture, le ministre de l'économie, le ministre des finances. Ils pouvaient s'appuyer sur un rapport remis officiellement le jour même à la ministre de la culture, celui de Marc Schwartz*

Le message a le mérite de la clarté, sur les deux tableaux. Fleur Pellerin est dans le rôle de celle qui rappelle les missions de service public, les deux autres dans le rôle de ceux qui affirment n'accorder des moyens - limités aujourd'hui - que s'ils sont justifiés par ces missions de service public.

L'essentiel du message de Fleur Pellerin, dont découle le reste : « La télévision publique est un véritable instrument de notre politique culturelle ». Un message qui se décline pour l'information et pour la création. L'information : le rôle de France Télévisions est « d'apporter une information riche et indépendante qui permette l'expression du pluralisme et l'épanouissement du débat d'idées, et favorise la mise en perspective ». La création : " France-Télévisions doit jouer un rôle moteur ". Pour la ministre de la culture, « Le principal risque, aujourd'hui, c'est de ne pas en prendre. France Télévisions doit faire preuve d'audace créative, proposer des formats innovants et des écritures nouvelles, mais aussi accompagner les artistes et les créateurs pour

leur permettre de révéler tout leur talent ».

Pour le budget triennal 2015-2016-2017, les ressources seront « au mieux stables », prévient le ministre des finances, Michel Sapin. Mais ces financements de l'État (2,5 milliards d'euros par an), ce qui les justifie, « c'est que quelque chose de différent (du privé) est proposé par France-Télévisions », qui dispose d'une plus grande indépendance à l'égard des annonceurs et de l'audimat. Un signal : pas question de réintroduire la publicité après vingt heures (ce que demandait avec insistance le président sortant Rémy Pflimlin).

Le rapport de Marc Schwartz va dans cette direction. Fleur Pellerin dit du reste souscrire pleinement à son esprit. Que dit ce rapport, qui se veut « une analyse des forces et faiblesses de l'entreprise », explique Marc Schwartz. Il veut délivrer quatre messages :

1/ « en dix ans, le monde a complètement changé. » Les usages se transforment : on regarde sur divers écrans, l'offre de contenus a explosé, les marchés se sont mondialisés et la concurrence s'intensifie, et provient largement d'acteurs mondiaux très puissants qui se soustraient aux réglementations culturelles et fiscales françaises ; la société française elle-même est devenue plus diverse, plus segmentée, et oblige à poser la question : qu'est-ce qui nous unit ? Ces mutations n'entraînent pas pour autant la fin de la télévision traditionnelle : les usages se combinent, juge Marc Schwartz.

2/ le rôle de la télévision publique est plus que jamais indispensable. « Ses missions, assure-t-il,

doivent être renforcées dans un monde éclaté où on a plus que jamais besoin de repères et de lien social ».

3/ la télévision publique souffre d'une addition de missions trop importantes et trop lourdes. Un handicap, quand on attend d'elle des prises de risque et de l'inventivité. Elle a aussi besoin de plus de stabilité : les contrats « stratégiques » ont eu une moyenne de vie de deux ans et demi 4/ Marc Schwartz veut enfin délivrer un « message d'optimisme ». Exercice sans doute convenu, mais qu'il appuie sur les atouts qu'il discerne : une image très positive auprès du public, des personnels très attachés à leur maison, de beaux succès d'audience récents, le retour en force de la fiction, enfin une stratégie numérique qui « porte largement ses fruits ».

Nous avons voulu, explique en conclusion Marc Schwartz, montrer « le chemin de l'ambition ». Qui passe par « un projet ambitieux, volontaire », « un cadre stabilisé, simplifié, modernisé dans la durée ».

Les candidats à la présidence du groupe savent maintenant à quoi s'en tenir, c'est-à-dire dans quel cadre ils doivent inscrire leurs propositions.

**France Télévisions 2020 : le chemin de l'ambition*, rapport du groupe de travail coordonné par Marc Schwartz février 2015. Marc Schwartz est conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

LES FRANÇAIS AIMENT LIRE

**Une étude l'affirme : les Français aiment lire, et liraient davantage s'il en avaient le temps.
Un ton optimiste tempéré par d'autres données.**

90 % des Français ont lu au moins un livre dans l'année, et 21 % déclarent lire beaucoup, selon une enquête menée par IPSOS pour le Centre national du livre. Le taux de lecture varie peu selon l'âge, indique l'enquête, mais les femmes (93 %) lisent plus que les hommes (87 %).

Les données sont sensiblement différentes quand il s'agit de savoir qui sont les grands lecteurs, ceux qui lisent plus de 20 livres par an (28 % des Français) : on y trouve 12 % des 15 - 24 ans, et 30 % des 65 ans et plus. Dans les tranches d'âge intermédiaires, la part des gros lecteurs varie entre 19 et 22 %.

L'enquête montre aussi l'influence du milieu familial. 45 % des Français qui ont grandi dans une famille où la lecture avait une place

très importante sont aujourd'hui de grands lecteurs. A contrario, « L'absence de livres dans le foyer pendant l'enfance a un fort impact sur le taux de non lecteurs ». Si 10 % des Français seulement ne lisent pas du tout, 39 % des Français qui n'avaient pas de livres chez eux quand ils étaient enfants ne lisent aucun livre aujourd'hui.

LOISIR

La lecture de livres est essentiellement une lecture de loisirs (74 % de réponses, moyenne où pèse fortement la pratique des 65 ans et plus, qui sont, logiquement, 89 % à lire pour leurs loisirs, alors qu'elle n'est, tout aussi logiquement, que de 40 % pour les 15-24 ans). Le livre favori est le roman, lu par 58 % des

hommes et 81 % des femmes. Les 15-24 ans se portent d'abord (51 %) sur les romans de science fiction, les 25-64 ans sur les livres pratiques, art de vivre et loisirs, les 65 ans et plus sur l'histoire.

EN LIBRAIRIE

C'est dans les librairies (75 %) et les grandes surfaces culturelles (73 %) que les Français achètent d'abord leurs livres. Les grandes surfaces arrivent en troisième position (44 %). Les ventes sur internet par le canal de sites de vente en ligne de livres numériques ne concernent encore que 10 % des acheteurs. La moitié de ceux qui n'achètent pas en librairie l'expliquent par le fait qu'il n'y en a pas près de chez eux.

Si les Français lisent, la tendance

est à la baisse : 18 % disent lire de plus en plus de livres, et 33 % de moins en moins. La tendance est particulièrement forte chez les plus jeunes, dont 45 % disent lire de moins en moins de livres. Les raisons avancées de cette baisse tendancielle sont sans surprise : manque de temps et concurrence des autres loisirs.

*Ipsos – Les Français et La Lecture
- CNL 2015*

www.centrenationaldulivre.fr

RENDEZ-VOUS

NAPOLÉON ET PARIS

Napoléon et Paris : c'est le thème de la prochaine exposition au musée Carnavalet. L'exposition "explore les relations complexes entre un homme exceptionnel et l'une des plus belles villes du monde". On y relatera les rêves de l'Empereur pour la capitale, avec ses monuments réalisés, comme les arcs de triomphe, et ceux restés à l'état de projet, comme l'éléphant de la Bastille. Et aussi ses bâtiments ordinaires, fontaines, marchés, ponts, cimetières... qui "transforment la vie quotidienne des Parisiens".

Peintures, maquettes, plans, caricatures serviront de support à cette histoire.

Napoléon et Paris : rêves d'une capitale

8 avril au 30 août

SACD : 2014, année DU SPECTACLE VIVANT

La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) se félicite d'avoir retrouvé l'an dernier son autonomie pour la collecte des droits, après près de cinquante ans de délégation de ce service, en régions, à la SACEM. Directeur de la SACD, Pascal Rogard considère que cette autonomie retrouvée a été source d'efficacité, et a contribué aux bons résultats de 2014.

L'an dernier, en effet, les perceptions ont connu une très légère progression (216,7 millions d'euros contre 215 millions en 2013), et une augmentation de 2 % pour les perceptions en France.

Mais, surtout, l'année a été marquée par une baisse des perceptions dans l'audiovisuel (- 2 % à 3 millions d'euros), et une hausse sensible des perceptions en spectacle vivant (+ 7 % à 4,6 millions d'euros), hausse que la SACD explique par deux mouvements :

- une hausse de 10 % des perceptions sur Paris, grâce à « de beaux succès en salles ».

- une hausse de 7 % en régions, qui traduit notamment « le succès de la reprise des perceptions en province ». Pour cette reprise, la SACD a recruté 25 collaborateurs installés à Paris. Outre la hausse des perceptions, la SACD relève

des facteurs qualitatifs positifs dans ce changement : baisse des délais d'encaissement, diminution des factures non-encaissées depuis plus de six mois, baisse de 54 % des réclamations.

Quant à la baisse dans l'audiovisuel, elle est due, constate la SACD, à « une forte baisse de la copie privée après d'importantes régularisations enregistrées en 2013, ainsi que par une baisse des perceptions à l'étranger ».

En contrepartie de ces perceptions en hausse, la SACD a réparti, pour 2014, 194 millions d'euros, soit 7 % de plus qu'en 2013.

LA RÉFORME TERRITORIALE DEVANT L'INQUIÉTUDE DES MILIEUX CULTURELS

RENDEZ-VOUS

VILLES ET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

"Réformes ! Quel avenir pour le patrimoine ?" C'est sur ce thème que se tiendra le 1er congrès national de l'Association Nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Villes à secteurs sauvegardés et protégés. Le congrès se tient alors que les Villes et Pays d'art et d'histoire fêtent leurs trente ans.

28 et 29 avril Besançon
www.an-patrimoine.org

CINÉMAS DU MAGHREB

Le 10ème "Panorama des Cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient" présentera une quarantaine de films, ainsi que des débats, tables rondes, masterclasses, exposition, rencontres professionnelles. Il rendra hommage au cinéma marocain, en écho à la première édition qui l'avait mis à l'honneur.

31 mars au 19 avril
Paris et Seine-Saint-Denis
www.pcmmo.org

VOIX DU RAIL

"Voix cheminotes. Une histoire orale des années 1930 à 1950" est le thème d'une exposition sonore organisée par l'association *Rails et histoire*, et qui se tiendra aux Archives nationales à Pierrefitte-sur-Seine. Elle rend compte de témoignages recueillis par la SNCF auprès de cheminots ayant travaillé durant la Deuxième guerre mondiale.

8 avril au 20 juin
www.ahicf.com

L'Assemblée nationale a adopté le 10 mars en première lecture le projet de loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République. Pour la culture, le projet de loi confirme la compétence générale de toutes les collectivités territoriales. Mais on a bien vu, lors des débats, que la question était aussi ailleurs. Et notamment, alors que les budgets culturels diminuent dans un nombre croissant de collectivités territoriales, dans le souhait qui s'est exprimé de construire un socle en-deça duquel l'action publique ne pourrait pas descendre. C'était

l'objet d'un amendement de la députée UMP Annie Genevard qui demandait que "l'État veille à une mise en œuvre équilibrée des politiques culturelles sur le territoire". Amendement rejeté. Le gouvernement mise sur autre chose, les "pactes" que le ministère de la culture a commencé de signer avec des villes, et par lesquels l'État accompagne les efforts des collectivités territoriales. C'est cette politique que la ministre de la culture a mis en avant quand il s'est avéré que de nombreuses manifestations, de nombreux festivals allaient être supprimés ou amputés.

Était témoin de cette inquiétude, aussi, un amendement introduit par le Sénat et rejeté par l'Assemblée nationale, et qui introduisait dans la loi NOTRe la notion de droits culturels des citoyens.

C'est dans ce contexte que les organisations professionnelles se sont largement mobilisées, comme le Syndecac qui a organisé une série de rencontres à travers la France. Un constat lors de la rencontre Ile-de-France, le 10 mars : la métropole à venir ne fait pas sa place à la culture.

SERVICE CIVIQUE : LA PLACE DU PAYSAGE

C'est avec le ministère de l'écologie que le ministère de la Ville a signé le 24 février le premier programme sur le service civique. Le ministère de l'Écologie espère mobiliser en trois ans 15 000 jeunes sur trois chantiers prioritaires : transition énergétique, climat (dans la perspective de la conférence Paris-Climat à la fin de l'année), préservation de la biodiversité et des paysages. Ce dernier chantier

"vise à développer les missions de service civique à vocation pédagogique en lien avec la protection de la nature". Elles pourront être proposées, précisent les deux ministères, "au sein des collectivités, des parcs nationaux et régionaux, d'associations de protection de la nature et du patrimoine, et au sein des organismes de gestion (ONF, agences de l'eau, syndicats locaux...)"

L'objectif global du service civique est d'accueillir 150 000 jeunes en 2016. Pascal Kanner espère signer le plus rapidement possible des programmes avec l'ensemble des ministères. "Nous irons voir tous les membres du gouvernement", assure-t-il. C'est le ministère de la Ville qui est le ministère de tutelle de l'Agence du service civique.

Près de 9000 communes ont un projet éducatif territorial (PEDT), ont indiqué Najat Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, et Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports à l'issue d'une rencontre commune avec des maires et des associations d'éducation populaire et de jeunesse des Yvelines. Ce chiffre couvre 71% des communes de moins de 2000 habitants. Le gouvernement s'est fixé pour objectif que la totalité des communes soient couvertes dans le courant de l'année.

Pour favoriser cette généralisation, une banque de ressources a été mise en ligne :

<http://pedt.education.gouv.fr/>

Les PEDT sont un des volets de la réforme des rythmes à l'école primaire. Ils visent à mobiliser toutes les ressources d'un territoire au profit des activités périscolaires, et à construire une bonne complémentarité avec les activités scolaires.

A ANGERS, LE GOÛT DES VOYAGES ET DES COLLECTIONS

Le musée des beaux-arts rend hommage aux collectionneurs du XIX^{ème} siècle, esprits curieux auxquels il doit beaucoup

L'histoire des musées ne peut pas s'écrire sans celle des collectionneurs, dont beaucoup ont contribué à leur enrichissement. Ces collectionneurs ont souvent de telles personnalités qu'on ne peut que tirer avantage à les mettre en lumière. C'est ce que fait le musée des beaux-arts d'Angers, qui rend hommage à plusieurs d'entre eux, Angevins du XIX^{ème} siècle, dans une exposition qui se place sous l'inspiration des « Curoisité(s).

L'exposition est sous-titrée « Un certain goût pour l'Ailleurs ». Cet ailleurs est d'abord géographique. On a beaucoup voyagé au XIX^{ème} siècle, de l'Italie, passage obligé des artistes, à l'Égypte et à l'Amérique. C'est à suivre ces voyages qu'invite l'exposition.

En commençant par l'Italie, où se rendit notamment la figure majeure de cet hommage, le comte Lancelot-Théodore Turpin de Cissé (1782 - 1859). Peintre, administrateur des beaux-arts, collectionneur éclectique, il séjourna longuement en Italie,



Turpin de Cissé. "Turpin de Cissé dessinant", dessin à la plume.

d'où il ramena des antiques, qu'il acheta aussi à Paris. Mais il acquit aussi, notamment, des antiquités grecques et égyptiennes. Il légua toute sa collection à la Ville d'Angers. C'est avec lui, avec ses dessins et les objets italiens de sa collection que s'ouvre l'exposition. Sa production de peintre et de dessinateur habile voisine avec de belles terres cuites italiennes et grecques.

Deuxième figure de ce voyage italien : le peintre Guillaume Bodinier (1795 - 1872), qui fit sa vie en Italie. Un lien avec Turpin de Cissé : il fut à son retour en

France directeur des musées d'Angers, et ne ménagea pas ses efforts pour que les collections de celui-ci soient bien léguées à la Ville. Bodinier, lui, ne fut pas collectionneur, mais il fut le témoin scrupuleux de l'Italie qu'il connut, et dont sa peinture est la trace.

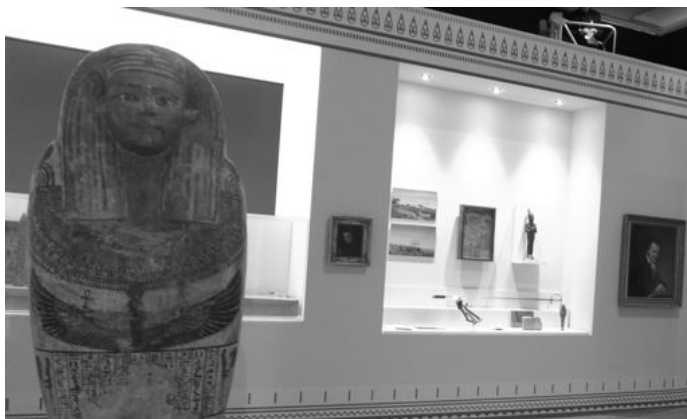
La Grèce se présente par les figures de l'archéologue Charles-Ernest Beulé et de l'industriel Julien Bessoneau. Celui-ci, homme d'affaires habile et riche, acheta beaucoup de peintures qu'il légua surtout à ses enfants, mais il fit don d'une dizaine aux musées d'Angers. Il constitua aussi une collection de céramiques et verreries, et des pièces égyptiennes. Le premier se distingua par ses fouilles à l'Acropole, il fut ensuite, notamment, secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, puis, à la fin de sa vie, en 1873, ministre de l'Intérieur. Natif de Saumur, il légua des ouvrages érudits à la bibliothèque municipale.

De l'Égypte nous viennent les

portraits de Daniel-Léon de Joannis, officier de marine qui accompagna le voyage de l'obélisque de Louqsor à Paris, et du Docteur Fouquet qui, installé au Caire, fut expert dans l'analyse des momies. Il fut un grand collectionneur d'antiquités et, se rappelant ses origines angevines, il fit don au musée des Antiquités d'Angers de 117 pièces diverses.

Avec Turpin de Cissé, une figure majeure traverse l'exposition : celle du sculpteur David d'Angers. Il fut lui aussi collectionneur, et donna beaucoup à sa ville, ce que continuèrent à faire ses enfants. Ainsi de miniatures indiennes, léguées par sa fille, qui illustrent la section de l'exposition consacrée à l'orient, où est aussi évoquée la fascination qu'exerça l'ouverture du Japon au monde après 1860. Le diplomate Etienne de Saint Genys, neveu par alliance de Turpin de Cissé, succomba à cette tentation, et fut également subjugué par l'art mexicain. Des estampes d'Hokusai et d'Hiroshige figurent dans son legs à la Ville d'Angers. Ainsi se dessine, avec les portraits de quelques collectionneurs, celui d'une époque, le siècle du romantisme, de l'exotisme et des recherches scientifiques. Passer par les collectionneurs s'avère une entrée passionnante pour les œuvres qui se trouvent ainsi situées dans une double histoire, celle de leur temps et celle de leur découverte. Et c'est une des meilleures manières de pénétrer dans l'intimité d'un musée.

Jusqu'au 19 juillet



TÉLÉMAQUE, LE PARCOURS D'UNE VIE

RENDEZ-VOUS

ANIMAL À SAINT-RIQUIER

"Anima/Animal" : c'est sur ce thème que le Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Saint-Riquier a centré sa programmation de 2015. Une exposition réunira 48 œuvres de 28 artistes contemporains, dans l'ensemble de l'Abbaye.

19 avril au 31 décembre
Abbaye de Saint-Riquier Baie de Somme
www.ccr-abbaye-saint-riquier.fr/

LE GRAND HORNU À PARIS

Le Musée des Arts Contemporains au Grand-Hornu MAC's (Wallonie) présente une sélection de sa collection au Centre Wallonie-Bruxelles de Paris. Les artistes présentés sont Orla Barry, Balthasar Burkhard, David Claerbout, Nicolas Gruppo, Roni Horn, Natalia de Mello, Jonathan Monk, Giuseppe Penone, José María Sicilia, Angel Vergara Santiago.

Le MAC's est installé depuis douze ans dans un superbe ensemble architectural, cité ouvrière construite au début du 19^e siècle au cœur du bassin minier du Borinage, et inscrit au patrimoine mondial.

Le site est depuis 1989 la propriété de la Province du Hainaut. Il accueille 75 000 visiteurs par an.

9 avril au 24 mai
127-129 rue Saint-Martin Paris
www.mac-s.be

Le peintre d'origine haïtienne fait l'objet d'une rétrospective bienvenue au Centre Pompidou.

Hervé Télémaque est un peintre qui se raconte beaucoup. Il excelle dans un genre rarement portée à ce point, la peinture autobiographique. On y trouve donc foule de références que l'on peut décoder si on a des repères en main, et dont on se passe très bien si on ne les a pas. Reste alors la peinture, avec ses différentes strates, du New-York de l'expressionnisme abstrait de ses débuts à la figuration narrative dont il reste une des figures majeures en passant par le surréalisme.

Le Centre Pompidou consacre à Télémaque une rétrospective bienvenue. On y retrouve l'artiste dans toutes ses périodes, tous ses mouvements, toutes les imprégnations par les histoires



personnelles et celles du monde. On y voit le Télémaque des grands acryliques très colorés, on y découvre aussi les magnifiques fusains qui démontrent sa maîtrise du noir et blanc.

L'exposition est constituée, sauf quelques exceptions, d'œuvres appartenant aux collections publiques : Centre Pompidou, Fonds national d'art contemporain, fonds régionaux d'art contemporain, musées... Un choix voulu par Télémaque lui-même, indique en présence de l'artiste, qui acquiesce, le commissaire de l'exposition, Christian Briand. Télémaque aurait ainsi voulu

rendre hommage aux acheteurs publics. La mode n'était pourtant pas favorable à la peinture, pendant la majeure partie de la vie de Télémaque, parmi les acheteurs institutionnels, et que les collections publiques aient été bien alimentées peut surprendre: c'est qu'on voit peu ces œuvres, plus présentes dans les réserves que sur les cimaises. En outre, les collections publiques se sont aussi enrichies par donations.

Jusqu'au 18 mai
L'exposition sera ensuite présentée à Marseille, au musée Cantini, du 19 juin au 20 septembre.

Un peu plus de dix ans d'acquisitions : c'est le bilan que le musée de Grenoble va proposer à ses visiteurs. Intitulée "De Picasso à Warhol", l'exposition montrera l'étendue des choix du musée, qui s'est enrichi de dessins, de peintures, de sculptures et où à côté des deux figures emblématiques citées en référence, comprennent notamment Bruce Nauman, Sigmar Polke et Philippe Cognée. En tout, 150 œuvres seront présentées. Le musée explique que sa politique d'acquisitions passe par trois axes : combler les lacunes de la collection du XX^e siècle (d'où Nauman et Polke) ; enrichir des ensembles (art povera et nouveau réalisme) ; enfin, "conserver une trace de la collaboration avec les artistes dans le cadre des expositions temporaires (Balkenhol, Cognée...)

7 mai au 31 août

DOM ROBERT A SON MUSÉE À SORÈZE

Le moine artiste sera célébré à quelques kilomètres de l'abbaye d'En-Calcat, où il vécut. Un musée a été aménagé pour lui dans ce qui fut une école prestigieuse.

Dom Robert était moine à l'Abbaye d'En-Calcat, dans le Tarn. Sa vocation religieuse y était née lors d'une visite, alors qu'il avait 27 ans. Il y est mort en 1997, à 90 ans. "Sa foi était profonde, solide", atteste Frère David, actuel père-abbé d'En-Calcat.

Mais le moine Dom Robert était artiste avant d'entrer à En-Calcat, et il l'est resté. Le tournant de sa vie d'artiste fut moins la découverte de sa vocation que, en 1941, sa rencontre avec Lurçat, qui l'orienta vers la tapisserie, où il excella. Peu de sujets directement religieux dans son œuvre (de celles-ci, il dira qu'elles étaient "des péchés de jeunesse"). Mais un hymne à la Création, à travers les manifestations de la vie que lui offrait la Montagne noire : les fleurs, les oiseaux, les animaux domestiques et de basse-cour... Il aura ainsi produit une œuvre abondante, les alentours d'En-Calcat ayant cédé la place, durant les dix années d'un séjour anglais, à une autre imagerie, que dominent des chevaux. Il avait noué des liens étroits avec l'atelier Goubely, à Aubusson, qui tissa ses cartons. Décédée trois mois avant Dom

Robert, Suzanne Goubely avait légué à l'abbaye d'En-Calcat son atelier de tissage. Dom Robert laissait lui-même à la communauté d'En-Calcat plus de 2000 dessins et cartons de tapisserie. Cette collection, la communauté devait ensuite l'enrichir, faisant tisser une trentaine de cartons et achetant une quinzaine de tapisseries en ventes publiques ou auprès de particuliers.

SYNDICAT MIXTE

A quelques kilomètres d'En-Calcat se trouve l'abbaye-école de Sorèze. Ce fut l'une des écoles les plus réputées de France, jusqu'à sa fermeture en 1993. L'ensemble fut alors acquis par un syndicat mixte réunissant la Région Midi-Pyrénées, le Conseil général du Tarn et la commune de Sorèze. Une partie des bâtiments fut louée aux Laboratoires pharmaceutiques Pierre Fabre, les voisins castrais. Dans une autre partie s'installa un hôtel de la chaîne *Hôtels & patrimoine*, qu'on trouve aussi dans le château fort de Sedan et au Couvent royal de Saint-Maximin. L'histoire de l'abbaye-école trouva sa place dans un



parcours-découverte. Manquait un projet culturel phare : de la rencontre entre En-Calcat et Sorèze naît le "musée Dom Robert et de la tapisserie du XX^e siècle". La communauté bénédictine, qui cherchait un accord avec une collectivité territoriale pour mettre sa collection à la disposition du public, s'est entendue avec le syndicat mixte pour qu'un musée soit créé dans l'enceinte de Sorèze; une convention de dépôt a été signée en 2012.

Ce musée va ouvrir en avril. Il

présentera, comme son nom l'indique, les œuvres de Dom Robert, mais aussi d'autres grands et, notamment Gromaire, Prassinis et Singier. Installé dans un bâtiment chargé d'histoire, sa première réussite est architecturale. Le syndicat mixte a eu le bonheur de confier le projet à une équipe italienne, le cabinet *n!studio*. Pour *n!studio*, Susanna Ferrari a eu l'immense mérite de concevoir un aménagement qui sait à la fois être contemporain et intégrer des éléments de la longue histoire architecturale du lieu. Ce cadre offre une belle mise en valeur des œuvres, et la scénographie propose aussi une introduction à la vie de Dom Robert, de son œuvre et de son temps.

La réalisation du musée a coûté 4,5 millions d'euros. Il a été financé à hauteur de 3,2 millions par le syndicat mixte. S'y sont ajoutées des aides de l'État, par le biais du FNADT (400 000 euros), de l'Europe (400 000 euros du FEDER), ainsi que du mécénat, dont 100 000 euros provenant de la société Pierre Fabre.



LE MANS SE VOIT AU PATRIMOINE MONDIAL

rendez-vous

LE CORBUSIER

Le Corbusier va faire l'objet d'une rétrospective au Centre Pompidou à l'occasion du cinquantenaire de sa disparition. L'exposition "propose de relire l'oeuvre de cette grande figure de la modernité au travers de la mesure du corps humain, s'imposant pour Le Corbusier comme un principe universel".

29 avril au 3 août

120 ANS DE GAUMONT



Depuis que le cinéma existe : un joli slogan pour Gaumont, qui célèbre ses 120 ans. Avec en particulier une exposition sur ce thème : "120 ans de cinéma : Gaumont, depuis que le cinéma existe". Une exposition qui est annoncée comme "patrimoniale et moderne à la fois, interactive, magique et divertissante". Elle est mise en œuvre par Dominique Païni.

15 avril au 5 août
Paris Le CentQuatre

Son centre ancien reste méconnu. Il est le cadre, tous les ans, de Mans'art, salon régional du patrimoine culturel.

Les samedi 11 et dimanche 12 avril va se tenir au Mans la quatrième édition de *Mans'art*, qui est à la ville et à sa région ce qu'est à Paris le salon du patrimoine culturel : le grand rendez-vous des métiers d'art. S'y retrouveront plus de cent vingt exposants. Parallèlement se tiendra, dans le cadre d'une abbaye devenue lycée, l'abbaye Saint-Vincent, le 3ème salon du livre ancien. En prélude, le vendredi 10 avril, un colloque : "La cathédrale Saint-Julien : princes d'Église et lieux symboliques". La particularité de *Mans'art* est que le salon se tient dans un cadre exceptionnel : la cathédrale Saint-Julien. De quoi souligner, en même temps que la richesse des savoir-faire actuels, la qualité d'un patrimoine bâti dont la cathédrale est le plus beau symbole. Un symbole, juge-t-on ici, dont la réputation n'est pas à la hauteur de sa qualité. "Jusqu'au début du XXè siècle, elle était considérée comme l'une des plus belles cathédrales de France", soupire un spécialiste. Mi-romane, mi-gothique, Saint-Julien possède notamment une façade du XIè siècle dont l'équivalent n'existe pas en France. Son immense



déambulatoire témoigne de la place de carrefour que tenait la ville au temps des pèlerinages.

Une réputation en-dessous de la réalité ? On pourrait en dire autant de tout le cœur de ville, la "Cité Plantagenet", avec ses constructions du Moyen-Âge et son exceptionnelle enceinte romaine du IIIè siècle. Le patrimoine historique du Mans est effacé, dans l'image qu'on se fait de la ville, par ses titres éminents gagnés sur d'autres terrains : les rillettes, les assurances, et les mythiques Vingt-quatre heures automobiles, célèbres dans le monde entier.

Mans'Art met en avant le patrimoine, comme le font l'été les "Nuits des chimères", qui scénarisent toutes les nuits des éléments du patrimoine, comme le fait l'inscription de la ville dans le réseau des villes et pays d'art et d'histoire. Le Mans se verrait aussi au patrimoine mondial. Elle a relancé l'an dernier une candidature de 2010, en la recentrant sur sa muraille romaine. La ville en est à la première étape : convaincre la ministre de la culture d'inscrire cette candidature dans son agenda.

Orchestres en fête. Un rendez-vous traditionnel, qui vise à mettre en lumière les orchestres français, dans une année qui est celle de l'ouverture de la Philharmonie de Paris et du centenaire de la naissance de Marcel Landowski, à qui ces orchestres doivent beaucoup, mais aussi celle de l'assombrissement du ciel par des nuages : réforme territoriale qui pose la question de la fusion de certains orchestres, restrictions budgétaires dans les collectivités territoriales, dont la plus emblématique a été la suppression de la subvention de la Ville de Grenoble aux Musiciens du Louvre-Grenoble.

20 au 29 mars Toute la France.

La semaine de la langue française et de la francophonie, qui s'est achevée le 22 mars, célébrait cette année ses vingt ans, avec de nombreuses manifestations en France et dans le monde. Cette édition illustre "la capacité d'accueil de notre langue". Quelques jours plus tôt, le ministère de la culture démontrait sa propre capacité d'accueil en annonçant l'organisation de la "museum week".

UN MOIS CULTUREL EN BREF

5 février

La société *Tecniarte*, qui organisait les expositions du musée Maillol de Paris, est placée en liquidation judiciaire. Dirigée par l'Italienne Patrizia Nitti, *Tecniarte* avait consacré toutes les expositions qu'elle avait organisées au musée Maillol à des sujets italiens, et avait complètement négligé le sculpteur et tous les thèmes qui auraient pu être développés autour de lui et de son œuvre.

6 février

Mort de l'écrivain sud-africain André Brink. Il avait lutté contre l'apartheid, laisse une grande œuvre, avait vécu à Paris et était francophile. Pas d'hommage de la ministre de la culture.

13 février

Fermeture de la librairie *La Hune*, à Saint-Germain-des-Près. Elle n'aura pas supporté son transfert du boulevard Saint-Germain à la rue Bonaparte. Elle avait été chassée de son site historique par LVMH,

par ailleurs grand mécène... Point final à l'histoire de Saint-Germain-des-Près ?

18 février

Les archives de Bernard-Marie Koltès, grâce à un don de son frère François, entrent dans les collections du département des Arts du spectacle de la Bibliothèque nationale de France.

20 février

Un peu plus d'un mois après les attentats de janvier à Paris, l'excellent Tombaktu, d'Abderrahmane Sissako, hymne à la résistance à l'intégrisme, triomphe aux Césars.

28 février

Mort à 92 ans de l'écrivain turc Yasher Kemal

5 mars

Un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne oblige la France à appliquer au livre numérique le taux normal de TVA (20%), alors qu'elle avait aligné le régime du livre numérique sur celui du livre papier. La France appelle l'Union à modifier sa réglementation pour que le livre bénéficie du même taux réduit pour les deux supports.

4 mars

Découverte par l'INRAP à Lavau, près de Troyes, d'une tombe princière celte. La découverte est qualifiée d'exceptionnelle par ses dimensions et par la qualité des objets mis à jour.

4 mars

Les "Coalitions européennes pour la diversité culturelle", nées en

2005 comme réseau informel, se structurent en association, présidée par la Britannique Carole Tongue, ancienne députée européenne.

5 mars

Nouvelles destructions du patrimoine iraquien par les islamistes de Daesh, sur le site assyrien de Nimrud. L'UNESCO dénonce un "nettoyage culturel" qui "n'épargne rien ni personne".

6 mars

Un comité interministériel "pour l'égalité et la citoyenneté en actes" prévoit notamment 100 millions d'euros de crédits supplémentaires pour les associations et "le déploiement d'actions d'éducation populaire dans les territoires prioritaires".

LE CORBUSIER VERS L'UNESCO

Le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et le ministère de la Culture et de la Communication l'ont annoncé le 16 février : pour la session 2016 du comité du patrimoine mondial, la France revient à la charge avec deux dossiers qui avaient été rejetés lors de précédentes présentations : "l'œuvre architecturale de Le Corbusier" au titre du patrimoine culturel, et "la chaîne des Puy-faille de Limagne" au titre des paysages naturels.

Le dossier Le Corbusier associe sept pays (Argentine, Allemagne, Belgique, France, Inde, Japon, Suisse) pour dix-sept éléments. Il a déjà essuyé deux échecs, en 2009 et 2011. La candidature pour 2016 inclut, pour la première fois, l'Inde, avec la présence de Chandigarh. Après l'échec de 2011, la France avait annoncé qu'elle présenterait



L'église de Firminy

une nouvelle candidature.

En 2014, l'UNESCO avait décidé le renvoi de la candidature de la chaîne des Puy, influencée notamment par un avis défavorable de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature. La France plaide aujourd'hui, selon le communiqué commun des trois ministères, que

l'ensemble "permet de comprendre l'émergence des formes terrestres et de la structuration des continents", et que "ces volcans aux formes variées, exceptionnellement denses, sont devenus une référence pour la perception visuelle d'une chaîne de volcans".

POLICULTURES

Directeur de la publication et rédacteur en chef

Philippe PUJAS

Conception graphique :

Estève GILI
esteve.gili@free.fr

POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles

et artistiques

est éditée par :

SPC SARL,

7, rue de l'Église

60790 MONTHERLANT

Tél. : 33 (0)3 44 08 66 80

Courriel : policultures@orange.fr

www.policultures.fr

MARCEL LANDOWSKI : "BATAILLES POUR LA MUSIQUE"

en bref

84 883 : c'est le nombre de visiteurs qu'a attirés la rétrospective Erro au musée d'art contemporain de Lyon. C'est, souligne, le musée, l'une des cinq meilleures fréquentations qu'il a enregistrées, avec Keith Haring, Andy Warhol, Ben et Robert Combas.

Trois ménages français sur quatre avaient un accès internet en 2013, contre un sur trois en 2004, indique l'INSEE. 77% des ménages sont équipés en ordinateur, contre 45% en 2007. L'INSEE indique aussi que, après un apogée en 2007, l'équipement des ménages en lecteur de DVD ou magnétoscope décroît, de 87% des ménages à 77% en 2013.

14 000 : c'est le nombre de documents qui constituent les archives Turgot, acquises par le ministère de la culture pour 8,5 millions d'euros grâce au mécénat de la Banque de France.

Le marché mondial de l'art a atteint un nouveau record l'an dernier, avec un total des ventes dépassant 51 milliards d'euros, soit 7% de plus qu'en 2013, indique l'"Art Market Report TEFAF". Trois pays ont dominé le marché : les États-Unis (39%) ; la Chine et le Royaume-Uni (22% chacun).

265 000 : c'est le nombre d'associations culturelles que compte la France, selon les "Chiffres clés 2015, statistiques de la culture et de la communication", qui paraît à la Documentation française. Il y a aussi en France 160 000 entreprises culturelles, et près de 600 000 emplois culturels.

LEFEBVRE Noémi, Marcel Landowski. Une politique fondatrice de l'enseignement musical 1966-1974. Lyon, Cefedem Rhône-Alpes-Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2014, 358 p., 21 euros

En 1974, dans *Batailles pour la musique*, Marcel Landowski livrait sa version du combat mené pour mettre en place une politique musicale au sein du Ministère des Affaires culturelles. La politiste Noémi Lefebvre, déjà co-auteur d'un ouvrage remarquable sur la politique musicale des années 1980 ("<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ministere/Histoire-du-ministere/Ressources-documentaires/Publications/La-collection-Travaux-et-documents/Maurice-Fleuret-une-politique-democratique-de-la-musique>" *Maurice Fleuret : une politique démocratique de la musique, La Documentation Française, 2000*), ouvre de nouveau ce dossier. Cette histoire d'une politique sectorielle est particulièrement bienvenue. L'enseignement s'est imposé comme le fondement de cette politique de démocratisation musicale. Le conservatoire national supérieur de musique constitue le modèle institutionnel suivant lequel et par rapport auquel fut conçue la réforme de l'enseignement musical spécialisé.

Cette réforme concerne les différents aspects d'une politique d'« accès de tous à l'enseignement musical », menée par étapes, et organisée selon un schéma institutionnel pyramidal, en parallèle au système scolaire. Elle crée un modèle d'établissement, le conservatoire à la fois « national » et « de région » (CNR), autour duquel s'organise l'enseignement musical, sur le territoire, et auquel se rapporte l'organisation des écoles de musique « nationales » et « agréées » par l'État.

Cette politique de démocratisation de l'accès à l'enseignement musical professionnalisant permet la formation de nombreux musiciens interprètes professionnels. Elle crée une nouvelle catégorie de musicien : « l'amateur de haut niveau », censé devenir le public éclairé des salles de concerts. Marcel Landowski bataille aussi en faveur de la musique dans l'enseignement scolaire, et installe durablement une relation interministérielle avec le ministère de l'Éducation Nationale. Il réussit à faire reconnaître l'utilité d'enseigner la musique en tant que « discipline de la sensibilité ». La politique d'animation musicale inscrit également la musique sur le territoire, d'abord à partir de la rénovation des orchestres et du rayonnement territorial de la diffusion, puis en développant des structures d'animation musicale

dans chaque région et département.

L'action de Marcel Landowski va durablement marquer le paysage institutionnel de la musique. On reste cependant frappé par une politique qui ne concerne que la musique savante (patrimoniale et contemporaine), fondée sur les critères de la virtuosité instrumentale, et qui laisse de côté toutes les autres formes de création et de production musicale, un peu vite qualifiées de « populaire », alors même que les innovations technologiques, portées par industries culturelles, ont, dans les années 60 et 70, permis à la grande majorité des Français d'avoir une relation renouvelée à la musique*. Il faudra attendre les années Lang, et l'action de Maurice Fleuret, pour que la reconnaissance de la diversité des pratiques et des esthétiques soit reconnue comme la condition de la démocratie musicale.

* voir : Philippe Poirrier, « Les pratiques culturelles au cours des années 1960 et 1970 » dans J.-C. Grohens et J.-F. Sirinelli (Dir.), *Culture et action chez Georges Pompidou*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, p. 123-138. En ligne : <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00566078/fr/>

Philippe Poirrier

UN PRINTEMPS FRANÇAIS

(SUITE DE LA PAGE UNE)

ministère de la culture lui-même organise une "museum week", en attendant sans doute le "music day".

Le choix du thème de l'année pour les journées de la francophonie n'en reste pas moins révélateur de l'état de la France, et de la manière dont elle se voit et se vit. Il ne s'agit pas, bien sûr, seulement

de mots qu'il est question. Comment la France peut-elle rester elle-même dans les changements du monde, comment ces changements travaillent-ils son être, que peut-elle en supporter si elle veut encore se reconnaître, comment faire pour intégrer harmonieusement les mots, les idées et les hommes? Qu'est-ce

qui lui fait peur dans ce que le monde installe chez elle? Pourquoi éprouve-t-elle le besoin de proclamer que les influences étrangères, que le vent qui souffle du large et la pénétre sont de tous temps? Ce sont sans doute les premières questions à se poser.

Philippe Pujas